

MUTUELLE " AMIS DE MPISSA " <sup>1</sup>

Siège social : 126 bis, rue Archambault, Mpissa

Progrès

B.P. : 3050 – Bacongo - Brazzaville

Amidempissa@yahoo.fr

WWW. santedev.org./ mpissa

REPUBLIQUE DU CONGO

Unité – Travail -

-----

Contribution à la politique sanitaire visant la survie de l'enfant et de l'adolescent sinistrés du département du Pool

**Titre du Projet** : Contribution sur la politique sanitaire visant la survie de l'enfant et de l'adolescent sinistrés du département du Pool.

**Institution d'exécution** : Association apolitique à caractère social dénommée " AMIS DE MPISSA "

**Lieux d'exécution** : Département du Pool.

**Partenariat** : Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'UNICEF, le FNUAP, l'ONUSIDA, le PNUCID, l'OMS, la Banque Mondiale,...

**Population cible** : Les enfants et les jeunes désœuvrés du département du Pool.

**Durée du Projet** : 3 ans

**Contenu du Projet** : Le projet a pour objet de participer à la politique sanitaire du département du Pool ; en initiant des campagnes de sensibilisation sur les droits de l'enfant, l'éducation sexuelle des adolescents, la lutte contre la drogue, la lutte contre les maladies sexuellement transmissibles (MST) et le V.I.H./ sida, la vulgarisation des méthodes modernes de contraception à moindre coût ; coopérer avec le FNUAP, l'ONUSIDA, le PNUCID, l'OMS, les ONG s'occupant des problèmes de santé dans le cadre des campagnes de vaccination, de la distribution des préservatifs et autres médicaments,...

**Date approximative de prise d'effet** :

**Budget** : Contribution financière sollicitée : 13.150.900 F CFA

**Moyens en personnel** : - 1 chef de projet  
- 1 chef d'antenne au Pool

<sup>1</sup> Organisation Non Gouvernementale, créée en vertu des dispositions de la loi du 1<sup>er</sup> Juillet 1901 relative au contrat d'association et en vertu des textes en vigueur en République du Congo, enregistrée sous le n° 146/03/MATD/DGAT/DOR/SAG du 08 avril 2003.

- 6 animateurs sociaux

## **I- Intérêt géographique et justification**

L'importance géographique tient compte de l'état des lieux des différentes localités, du département du Pool que nous avons visitées. L'instabilité socio-politique qui a régné dans la région, nous incite aujourd'hui à définir un programme d'urgence pour mettre en place des structures viables afin d'accélérer le changement social de l'enfant congolais meurtri et traumatisé par les guerres, écrasé, humilié, opprimé, écrasé par diverses maladies, abandonné par les siens et confiné depuis plus d'une décennie dans un climat de peur qui préfigure un avenir incertain.

La région du Pool est encore un concentré de tous les malheurs des enfants, une synthèse douloureuse des souffrances de l'humanité, mais aussi et surtout un terrain des espérances de nos objectifs et missions. C'est pourquoi la mutuelle " AMIS de MPISSA ", vibre naturellement pour la suivie de l'enfant et de l'adolescent de cette contrée.

L'enfant du pauvre ! c'est l'enfant pauvre, qui a faim et qui louche furtivement vers l'abondance amoncelée dans les grandes avenues de Brazzaville, qui dérange et accroche tous les passants de l'aider ou de l'assister afin de calmer sa faim. Ces phénomènes de l'enfant de la rue, de la jeune fille-mère qui aggravent la délinquance et la prostitution juvéniles les exposent à tous les risques du V.I.H/ sida et à la participation dans des bandes armées organisées.

Les projets de la mutuelle " AMIS de MPISSA ", sont liés d'une manière ou d'une autre et sont consacrés à la survie et à l'amélioration des conditions de vie de l'enfant congolais. Leurs principaux axes sont :

- l'insertion et réinsertion sociale des enfants déscolarisés, orphelins et/ou ex-miliciens;
- la formation socio-professionnelle des jeunes par l'apprentissage des petits métiers ;
- le retour à la scolarisation ;
- l'amélioration des politiques sanitaires dans les localités touchées par des conflits armés ;
- la valorisation de l'agriculture et de l'élevage en milieu des jeunes non scolarisés.

Ces projets partent du principe que l'ensemble de la communauté a besoin d'être développé pour mieux protéger les jeunes générations.

Le projet Contribution à la politique sanitaire visant l'enfant et l'adolescent sinistrés du département du Pool englobe quant à lui les aspects suivants :

- l'éducation sexuelle ;
- l'hygiène communautaire ;
- le planning familial ;
- la réhydratation orale ;
- les programmes de vaccination ;
- la formation sur la nutrition et l'alimentation équilibrées ;

- la formation sur la santé de la mère et de l'enfant ;
  - la formation sur les moyens de contraception des jeunes ;
  - la lutte contre la drogue ;
  - la lutte contre les maladies sexuellement transmissibles, notamment le V.I.H./ sida.
- D'où l'ouverture des centres de santé ambulants de dépistage anonyme et gratuit , des centres de santé pour femmes enceintes et des centres de santé infantile pour pallier le problème des infrastructures complètement détruites ou désorganisées.

## **II- Importance du projet**

La survie de l'enfant et de l'adolescent est le programme le plus populaire parmi les O. N. G. internationales s'occupant des problèmes de santé. Les enfants ont toujours suscités l'intérêt et la compassion, mais leurs problèmes sont graves et complexes. Ce terrain d'intervention a engendré plusieurs politiques, notamment :

- l'éducation sanitaire des jeunes ;
- l'éducation sexuelle des adolescents ;
- la sensibilisation de l'opinion publique sur le V.I.H./sida et les maladies sexuellement transmissibles (MST) ;
- les campagnes de vaccinations des enfants et des adolescents ;
- l'initiation des sessions de planning familial ;
- la vulgarisation des méthodes modernes de contraception.

Mais l'objectif est encore loin d'être atteint. C'est pourquoi, la mutuelle " AMIS de MPISSA" décide de s'attacher aux soins spécifiques de santé des enfants et des adolescents démunis, qui meurent de paludisme, de diarrhée, des avortements et qui sont menacés par multiples dangers des MST, notamment le V.I.H./sida et des drogues des pauvres, ignorant qu'il existe, pour les sauver, des moyens simples que le programme commun des Nations-Unies valorise par le biais des organisations spécialisées comme :

- L'UNICEF
- L'UNESCO
- LE FNUAP
- LE PNUCID
- LE PNUD
- LA BANQUE MONDIALE
- L'OMS

A cet effet, la mutuelle " AMIS de MPISSA" décide de valoriser l'utilisation des technologies simples et localement disponibles, susceptibles d'augmenter les chances de survie des enfants et des adolescents dans le pays. L'importance du projet est de cerner globalement les priorités de santé dans les différentes localités du département du Pool.

## **III- Objectifs**

Le projet sur la contribution à la politique sanitaire visant la survie de l'enfant et de l'adolescent sinistrés du département du Pool a pour objectifs :

- participer aux soins primaires de santé des jeunes enfants déscolarisés, orphelins de guerre et du V.I.H./sida ;

- initier des campagnes de sensibilisation sur les droits de l'enfant selon les conventions internationales en suivant le programme local de l' UNICEF ;
- assurer l'éducation sexuelle des adolescents en vue de réduire les risques des grossesses précoces et indésirées, afin de lutter contre les avortements à risque ;
- solliciter des financements de certains ONG extérieurs s'occupant des problèmes de santé en vue de mettre en œuvre des sessions ou séminaires de planning familial pour les filles-mères afin de vulgariser les méthodes modernes de contraception à moindre coût ;
- coopérer avec le FNUAP, l' ONUSIDA, le PNUCID, l' OMS dans le cadre de la lutte contre les maladies sexuellement transmissibles et la propagation du V.I.H./sida ;
- participer à la distribution des préservatifs et autres médicaments ;
- participer aux campagnes nationales de vaccination des enfants et adolescents initiées par l' OMS dans la région.

Supprimé : ¶

#### **IV- Principales stratégies de développement du projet**

Dans l'intérêt du développement individuel, comme du développement national, les jeunes enfants vont comprendre le concept de droit et connaître leurs droits fondamentaux, afin de compatir à la souffrance de ceux dont les droits sont niés et d'être capable d'agir pour faire respecter leurs droits et ceux d'autrui.

##### **1- La formation et le développement**

Compte-tenu de l'environnement socio-économique, l'organisation des jeunes enfants afin qu'ils aient les capacités d'être les acteurs de leur propre développement est possible, avec la valorisation de l'agriculture et de l'élevage.

Des sessions de formation des formateurs seront organisées à leur intention afin de les amener à comprendre les objectifs du projet et susciter des réflexes de transmission des savoir-faire.

Multiplier les activités basées sur le développement de proximité, la formation des leaders et la planification stratégique au niveau des villages complètement dévastés par les cruelles guerres et par l'exode rural, destinés à éduquer et à encadrer les jeunes filles et à décourager leurs familles qui les incitent à se prostituer.

##### **2- Moyens et procédures**

- création d'un développement économique à visage humain incluant les jeunes déscolarisés ;
- apprendre aux jeunes à s'entraider eux-mêmes par la sensibilisation sur l'hygiène communautaire ;

- accélérer les changements de comportement chez les jeunes par l'éducation sexuelle ;
- stimuler des projets de développement basé sur l'agriculture et l'élevage au niveau local en organisant des groupements coopératifs des jeunes ;
- ouverture locale d'une structure de lutte préventive contre le V.I.H./sida et autres maladies sexuellement transmissibles ;
- instituer localement une assistance sociale communautaire ;
- sessions de formation sur les méthodes modernes de contraception ;
- organiser localement des sessions de planning familial ;
- amener les jeunes ruraux à participer aux campagnes de vaccination concernant leurs contrées ;

L'intérêt du développement nécessite de connaître et de comprendre le concept de droits à la vie, en vertu de l'article 4 de la convention relative aux droits de l'enfant. Dans la transformation des attitudes culturelles en montrant que les enfants doivent être vus et entendus pour garantir la réalisation des "droits économiques, sociaux et culturels".

Fait à Brazzaville, le 28 Novembre 2003

Le Président du Bureau Exécutif de la Mutuelle

**Jean Paul Richard BONGOLO**